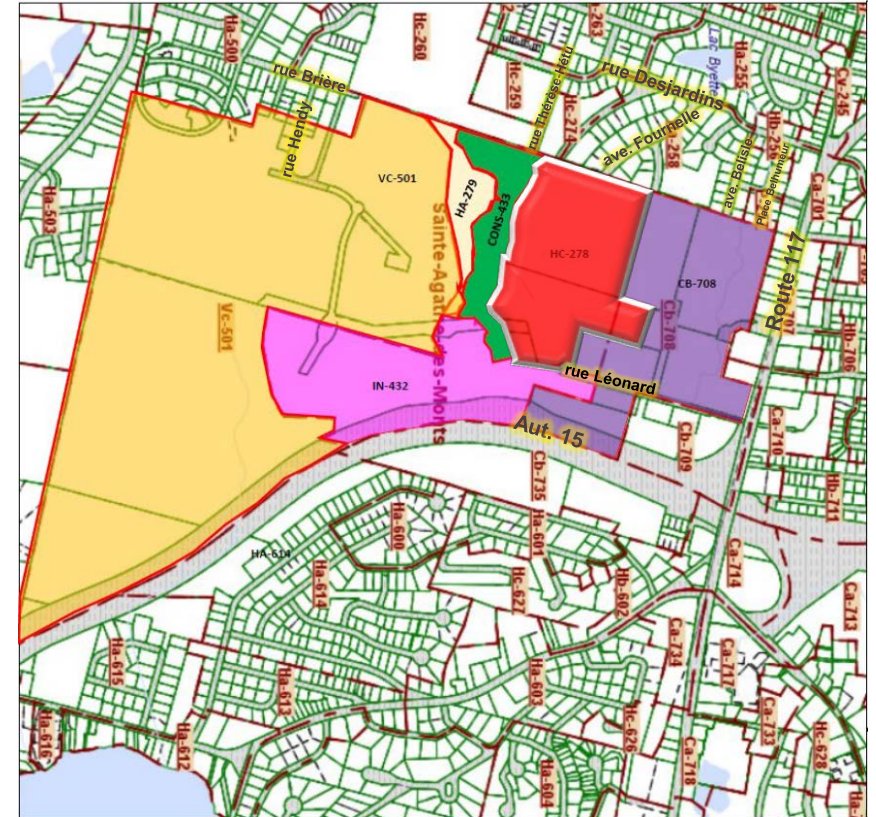
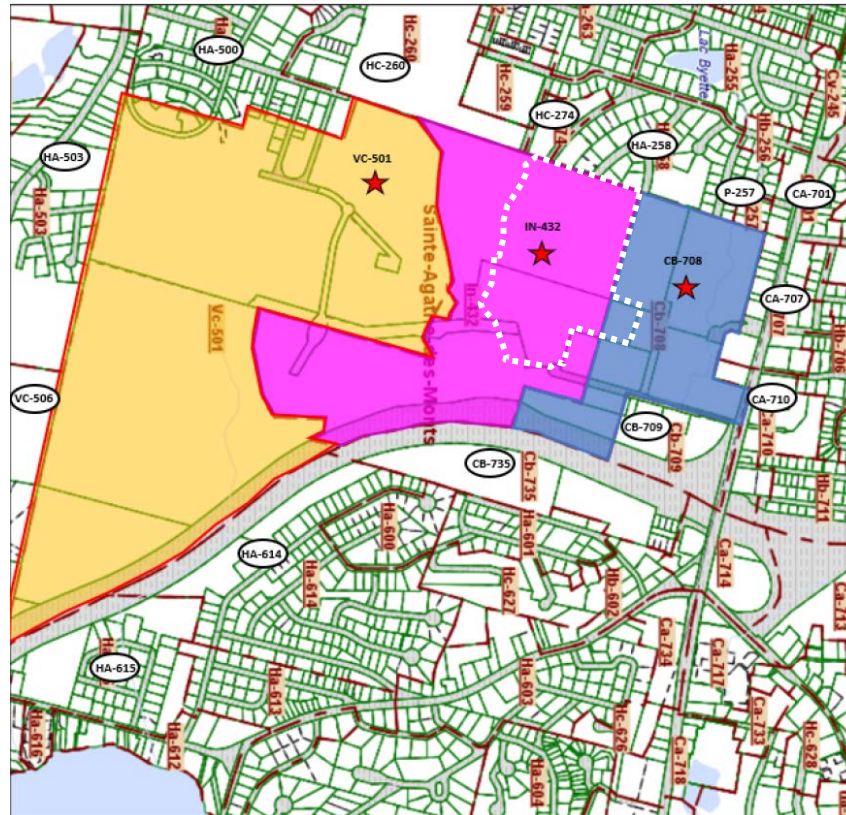


# Règlement numéro 2021-U53-86 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 afin de modifier le plan de zonage ainsi que certaines grilles des usages et des normes

- c) Modifier le plan de zonage, afin de voir à la création des nouvelles zones résidentielles Hc 278 et Ha 279, de conservation Cons 433 ainsi qu'à l'agrandissement de la zone commerciale Cb 708 ;
- Créer une nouvelle zone résidence de forte densité « HC-278 » à même une partie de la zone « In-432 » et de la zone « Cb-708 » ;

## Secteur :

Situé au sud de la rue Léonard et à l'est de l'avenue Fournelle et de la rue Thérèse-Héту ainsi qu'au nord de la zone Vc 501, touchant principalement une partie des lots 5 745 770, 5 747 886, 5 747 888, 6 177 214 et 6 177 217 du cadastre du Québec ;

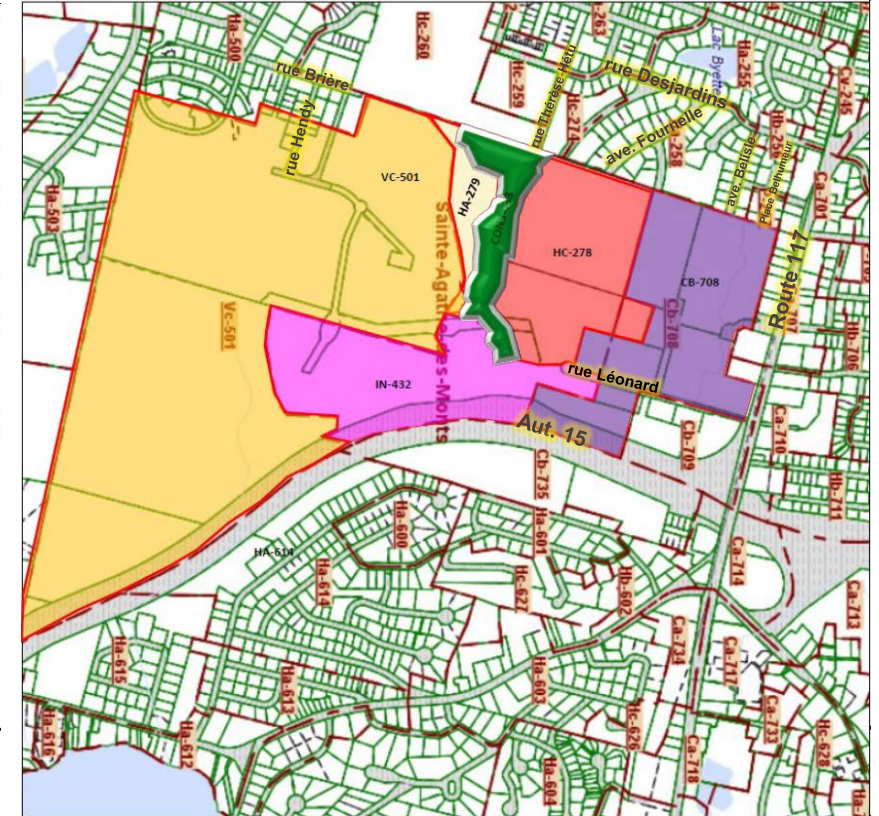
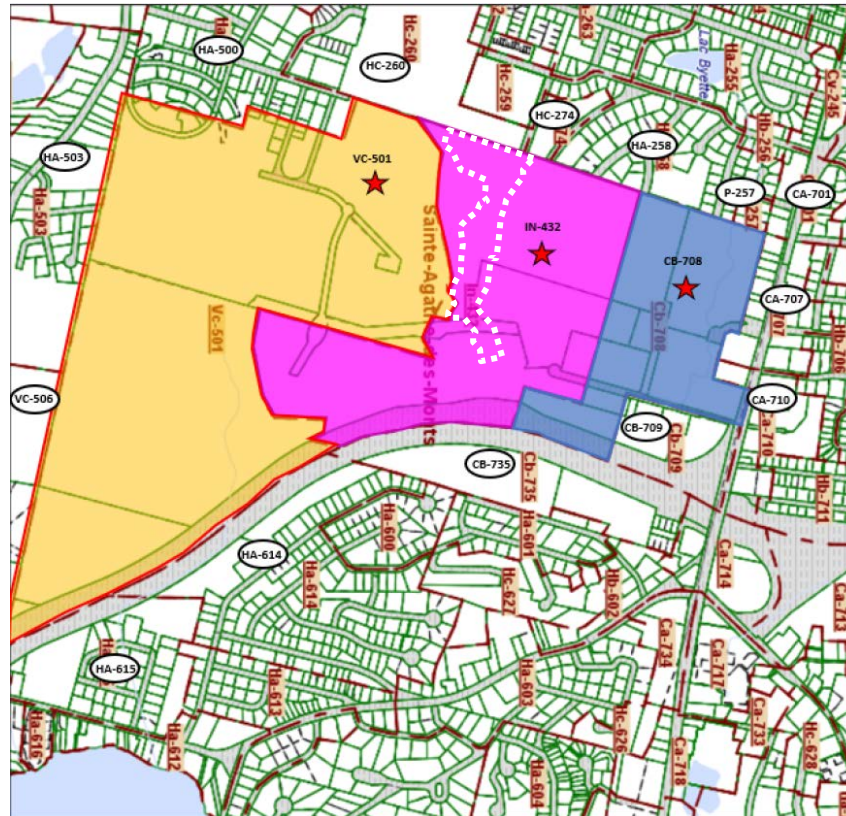


# Règlement numéro 2021-U53-86 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 afin de modifier le plan de zonage ainsi que certaines grilles des usages et des normes

- c) Modifier le plan de zonage, afin de voir à la création des nouvelles zones résidentielles Hc 278 et Ha 279, de conservation Cons 433 ainsi qu'à l'agrandissement de la zone commerciale Cb 708 ;
- Créer une nouvelle zone de conservation « Cons-433 » à même une partie de la zone industrielle « In-432 »;

## Secteur :

Situé au sud de la rue Léonard et à l'est de l'avenue Fournelle et de la rue Thérèse-Hétu ainsi qu'au nord de la zone Vc 501, touchant principalement une partie des lots 5 745 770, 5 747 886, 6 177 214 et 6 177 217 du cadastre du Québec ;

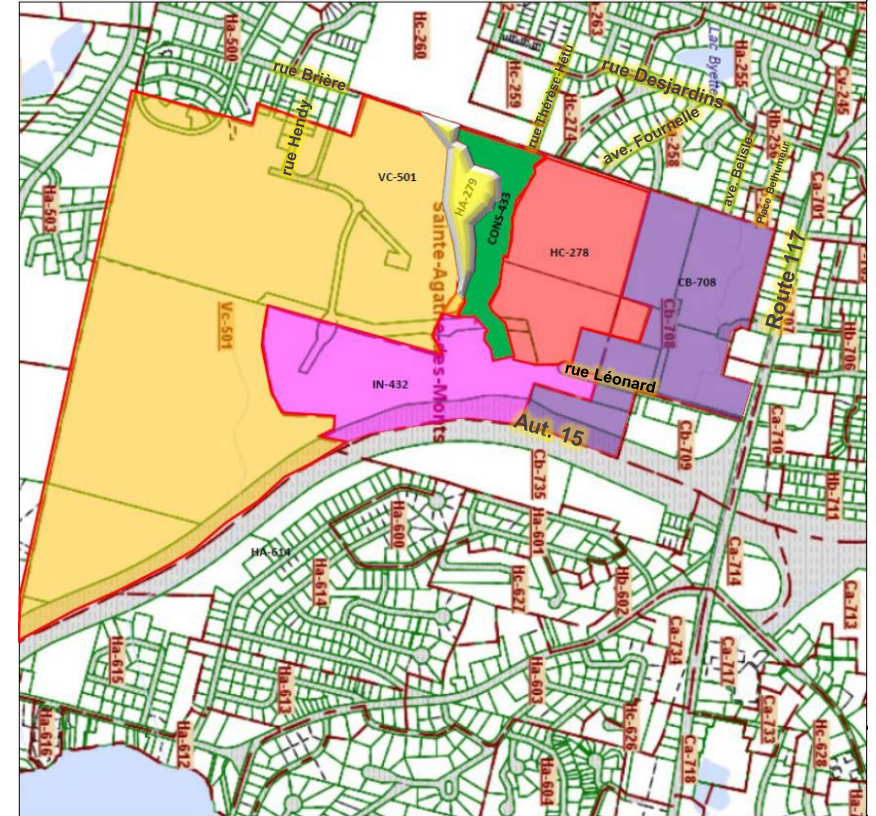
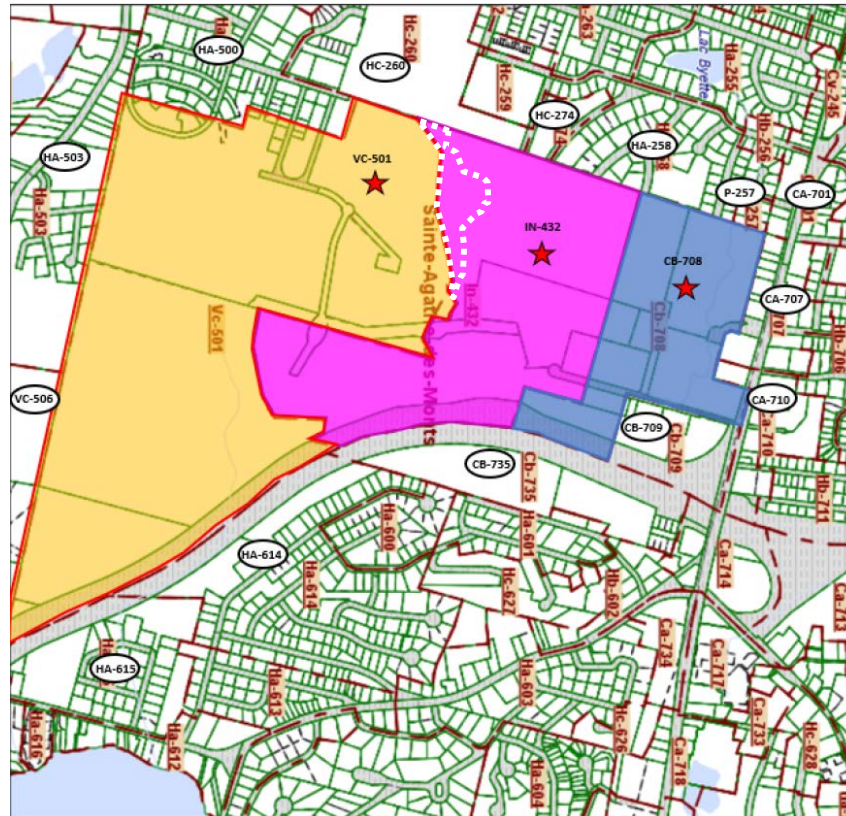


# Règlement numéro 2021-U53-86 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 afin de modifier le plan de zonage ainsi que certaines grilles des usages et des normes

- c) Modifier le plan de zonage, afin de voir à la création des nouvelles zones résidentielles Hc 278 et Ha 279, de conservation Cons 433 ainsi qu'à l'agrandissement de la zone commerciale Cb 708 ;
- Créer une nouvelle zone résidentielle de faible densité « HA-279 » à même une partie de la zone industrielle « IN-432 ».

## Secteur :

Situé au sud de la rue Léonard et à l'est de l'avenue Fournelle et de la rue Thérèse-Hétu ainsi qu'au nord de la zone Vc 501, touchant principalement une partie du lot 5 747 886 du cadastre du Québec ;



# Règlement numéro 2021-U53-86 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 afin de modifier le plan de zonage ainsi que certaines grilles des usages et des normes

- c) Modifier le plan de zonage, afin de voir à la création des nouvelles zones résidentielles Hc 278 et Ha 279, de conservation Cons 433 ainsi qu'à l'agrandissement de la zone commerciale Cb 708 ;
- Agrandir la zone « Cb-708 » à même une partie de la zone « In-432 ».

## Secteur :

Situé au sud de la rue Léonard et à l'est de l'avenue Fournelle, touchant principalement une partie des lots 5 747 888 et 6 177 214 du cadastre du Québec.

